

Mon collègue : sécurité et accessibilité

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE



L'institution départementale est responsable depuis 1986 des collèges, dont elle gère l'entretien, la construction, le fonctionnement et la sécurité. Depuis 2005, le Département organise aussi la restauration scolaire des collèges et emploie tout le personnel technique.



©F.Exubis

Chaque année, des travaux d'amélioration

Les campagnes de travaux conduites par le Département visent l'amélioration constante du confort d'études des élèves et de l'environnement de travail des équipes éducatives. **Deux priorités : la sécurité** (mise aux normes, amélioration des cheminements, portes coupe-feu, installations électriques, systèmes d'alarme et de désenfumage, sécurisation des entrées...) **et l'accessibilité** (plans inclinés et passerelles, création, extension et mise aux normes d'ascenseurs, création de sanitaires...).

En 2022, le budget consacré à l'entretien des établissements publics est de 2,5 M€. Une part significative de ce budget est allouée aux travaux énergétiques qui ont été engagés sur la période 2020-2022, mais d'autres chantiers importants ont été entrepris dans les domaines de la sécurité, de l'isolation, de l'accessibilité...

Les nouveautés de la rentrée dans les collèges du 04

2.5

MILLIONS D'EUROS

d'investissement annuel pour les campagnes de travaux dans les collèges

L'équipement numérique

Le Département s'est vu confier une nouvelle compétence : l'acquisition et la maintenance des matériels informatiques et des logiciels nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative (article L 213-2 du code de l'éducation). **Dans ce cadre, de nombreuses ressources numériques ont été mises à disposition des établissements scolaires.** Outre la

distribution de tablettes pour les élèves et les professeurs, le Département poursuit ses efforts pour moderniser l'équipement numérique des établissements.



Une équipe de 5 agents du Département est mobilisée à temps plein pour faire fonctionner l'infrastructure numérique des collèges. Ils sont en contact régulier avec les chefs d'établissement et les référents numériques sur place. Un service dédié à la prise en charge des incidents et des demandes d'évolution a été créé. Il tient compte des aspects réglementaires, des besoins du métier d'enseignant, des élèves, des personnels administratifs et des parents.

Les collèges toujours engagés dans la lutte contre la Covid-19

Face à la pandémie, le Département accompagne les établissements en fournissant des équipements aux collégiens et à ses agents. Ainsi, 47 000 masques chirurgicaux et 12 900 masques FFP2 ont déjà été distribués, 215 détecteurs de CO2 ont été mis à la disposition des collèges et 3 655 autotests ont été remis aux agents. Le Conseil départemental a également veillé à conserver des équipes complètes malgré les absences dues aux périodes d'isolement.



Dotations pour les 16 collèges publics du département
(hors cités scolaires de Sisteron et Barcelonnette, École Internationale et établissements privés)

47 000

MASQUES CHIRURGICAUX

de stock stratégique dans les collèges à disposition des collégiens et des agents.



Suivez-nous

<https://www.mondepartement04.fr/collegien/mon-college>

Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)